

13 juin 2016  
Français  
Original : anglais

---

## **Comité du programme et de la coordination**

### **Cinquante-sixième session**

31 mai-24 juin 2016

Point 3 b) ii) de l'ordre du jour

### **Questions relatives au programme : planification du programme**

## **Projet de cadre stratégique pour la période 2018-2019**

### **Examen du deuxième volet (plan-programme biennal) par les organismes sectoriels, techniques et régionaux**

#### **Note du Secrétariat**

1. Le Secrétariat donne dans la présente note des éléments d'information actualisés concernant l'examen du deuxième volet (plan-programme biennal) du projet de cadre stratégique pour la période 2018-2019 par les organes sectoriels, techniques et régionaux compétents. Des modifications ont été apportées aux programmes 11, 12, 13, 18 et 21 pour rendre compte des résultats de certaines réunions et aux programmes 7, 11, 12, 18 et 21 afin de préciser des références.

2. L'annexe offre un aperçu des mesures prises ou prévues par les organes intergouvernementaux intéressés. Les documents pertinents peuvent être communiqués au Comité du programme et de la coordination selon que de besoin, dès lors qu'ils sont disponibles.

3. Le Comité du programme et de la coordination sera informé au cours de sa cinquante-sixième session de toutes modifications du projet de cadre stratégique pour la période 2018-2019 qui résulteraient des décisions prises par les organes intergouvernementaux pertinents avant qu'il ne termine ses travaux. Il sera informé à sa cinquante-septième session des modifications qui résulteront des décisions prises par les organes intergouvernementaux après la conclusion de sa cinquante-sixième session.



## Annexe

**Aperçu des mesures prises lors de l'examen du deuxième volet (plan-programme biennal) du projet de cadre stratégique pour la période 2018-2019 par les organes intergouvernementaux pertinents et le Secrétariat**

<i>Programme et sous-programme</i>	<i>Organe sectoriel, technique ou régional</i>	<i>Document</i>	<i>Observations</i>
1. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	Comité des conférences	Lettre datée du 19 mai 2016, adressée au Président du Comité du programme et de la coordination par le Président du Comité des conférences	À sa 541 <sup>e</sup> séance, le 25 avril 2016, conformément à l'article 4.8 du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, le Comité des conférences a examiné le programme 1 du plan-programme biennal. Il a décidé que toutes les propositions de modification seraient présentées lors de l'examen de ce point par le Comité du programme et de la coordination à sa cinquante-sixième session, du 31 mai au 24 juin 2016.
2. Affaires politiques			
Sous-programme 1. Prévention, maîtrise et règlement des conflits	Aucun	—	—
Sous-programme 2. Appui aux politiques et à la médiation	—	—	—
Sous-programme 3. Assistance électorale	Aucun	—	—
Sous-programme 4. Affaires du Conseil de sécurité	Conseil de sécurité	—	—
Sous-programme 5. Décolonisation	Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	—	Le Comité spécial se réunira à la mi-juin 2016.

<i>Programme et sous-programme</i>	<i>Organe sectoriel, technique ou régional</i>	<i>Document</i>	<i>Observations</i>
Sous-programme 6. Question de Palestine	Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple Palestinien	–	Le Bureau du Comité examinera le projet de plan-programme biennal lors de sa prochaine réunion, qui doit avoir lieu à la mi-juin 2016.
Sous-programme 7. Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme	–	–	–
Sous-programme 8. Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient	Aucun	–	–
Sous-programme 9. Bureau d'appui à la consolidation de la paix	Aucun	–	–
Sous-programme 10. Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le Territoire palestinien occupé	Aucun	–	–
Sous-programme 11. Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine	Aucun	–	–
4. Opérations de maintien de la paix	Comité spécial des opérations de maintien de la paix	–	–
5. Utilisations pacifiques de l'espace	Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	–	Le Comité tiendra sa cinquante-neuvième session du 8 au 17 juin 2016.
6. Affaires juridiques			
Sous-programme 1. Services juridiques fournis à l'ensemble du système des Nations Unies	Aucun	–	–

<i>Programme et sous-programme</i>	<i>Organe sectoriel, technique ou régional</i>	<i>Document</i>	<i>Observations</i>
Sous-programme 2. Services juridiques généraux fournis aux organes et aux programmes des Nations Unies	Aucun	—	—
Sous-programme 3. Développement progressif et codification du droit international	Commission du droit international	—	La Commission tiendra sa soixante-huitième session du 2 mai au 10 juin et du 4 juillet au 12 août 2016.
Sous-programme 4. Droit de la mer et affaires maritimes	Aucun	—	—
Sous-programme 5. Harmonisation, modernisation et unification progressives du droit commercial international	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	—	La Commission tiendra sa quarante-neuvième session du 27 juin au 15 juillet 2016.
Sous-programme 6. Garde, enregistrement et publication des traités	Aucun	—	—
7. Affaires économiques et sociales	—	—	—
Sous-programme 1. Appui au Conseil économique et social et coordination	Conseil économique et social	—	Le Conseil tiendra une réunion sur les questions de coordination et de gestion du 25 au 27 juillet 2016.
Sous-programme 2. Politiques sociales et développement social	Commission du développement social	E/2016/26- E/CN.5/2016/5	Le projet de plan-programme biennal a été soumis à la Commission comme document non officiel à sa huitième session (le 8 février 2016), à l'occasion de laquelle la Directrice de la Division des politiques sociales et du développement social a fait une déclaration. La Commission a adopté un rapport sur ses travaux, dans lequel il est fait référence au projet de plan-programme biennal.
Sous-programme 3. Développement durable	Forum politique de haut niveau pour le développement durable	—	Le Forum aura lieu du 11 au 20 juillet 2016.

<i>Programme et sous-programme</i>	<i>Organe sectoriel, technique ou régional</i>	<i>Document</i>	<i>Observations</i>
Sous-programme 4. Statistique	Commission de statistique	E/2016/24- E/CN.3/2016/34	La Commission a pris note dans sa décision 47/115 du projet de plan-programme biennal qui lui avait été soumis dans un document d'information et présenté dans le cadre du rapport oral effectué par la Directrice de la Division de statistique le 11 mars 2016.
Sous-programme 5. Population	Commission de la population et du développement	E/2016/25- E/CN.9/2016/9	La Commission a pris note dans son rapport du projet de plan-programme biennal qui lui avait été présenté à sa quarante-neuvième session, qui s'est tenue du 11 au 15 avril 2016, dans un document de séance au titre du point de l'ordre du jour consacré à l'exécution du programme et au futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population.
Sous-programme 6. Politiques et analyse en matière de développement	Aucun	—	—
Sous-programme 7. Administration publique et gestion du développement	Comité d'experts de l'administration publique	—	Le projet de plan-programme biennal a été soumis dans une note d'information au Comité, pour observations, à sa quinzième session, tenue du 18 au 22 avril 2016. Le Comité n'a proposé aucune modification.
Sous-programme 8. Gestion durable des forêts	Forum des Nations Unies sur les forêts	—	Le Forum tiendra sa douzième session à la mi-2017.
Sous-programme 9. Financement du développement	Aucun	—	—
8. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	Aucun	—	—
9. Appui des Nations Unies au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique	Aucun	—	—

<i>Programme et sous-programme</i>	<i>Organe sectoriel, technique ou régional</i>	<i>Document</i>	<i>Observations</i>
10. Commerce et développement			
Sous-programmes 1 à 5. (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement)	Conseil du commerce et du développement, Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme	TD/B/WP/277	Le Groupe de travail a examiné le projet de cadre stratégique pour la période 2018-2019 à sa soixante-douzième session, tenue du 30 novembre au 2 décembre 2015. Ses commentaires ont été pris en compte dans le projet de plan-programme biennal ([A/71/6 (Prog.10)]).
Sous-programme 6. Aspects opérationnels de la promotion du commerce et du développement des exportations (Centre du commerce international)	Groupe consultatif commun du Centre du commerce international CNUCED/Organisation mondiale du commerce	–	Le Groupe consultatif commun tiendra sa cinquantième réunion annuelle le 4 juillet 2016.
11. Environnement	Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement	–UNEP/EA.2/20	À sa deuxième session, tenue du 23 au 27 mai 2016, l'Assemblée pour l'environnement n'a pas proposé de modifications du projet de plan-programme biennal [A/71/6 (Prog.11)].
12. Établissements humains	Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains	–Lettre datée du 8 février 2016 adressée au Président du Comité du programme et de la coordination par le Président du sous-comité chargé des politiques et du programme de travail	–Le projet de cadre stratégique a été examiné lors de quatre sessions, les 30 novembre 2015 et 11, 13 et 19 janvier 2016 par le sous-comité chargé des politiques et du programme de travail, dont les membres ont fait des observations générales et proposé une version révisée du cadre qu'ils ont intégrée dans le projet de plan-programme biennal [A/71/6 (Prog.12)].
13. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	Commission pour la prévention du crime et la justice pénale et Commission des stupéfiants	E/2015/30/Add.1-E/CN.15/2015/19/Add.1	À la reprise conjointe de leurs sessions, tenues les 10 et 11 décembre 2015, les deux commissions ont examiné le programme 13 et exprimé leur appui au projet, tel qu'il figure dans le rapport. La Commission des stupéfiants a ensuite examiné le projet à sa cinquante-neuvième session ordinaire, qui s'est tenue du 14 au 22 mars 2016. La Commission

<i>Programme et sous-programme</i>	<i>Organe sectoriel, technique ou régional</i>	<i>Document</i>	<i>Observations</i>
			pour la prévention du crime et la justice pénale a examiné le projet de plan-programme biennal [A/71/6 (Prog.13) et Corr.1] à sa vingt-cinquième session, tenue du 23 au 27 mai 2016. Aucune modification n'a été proposée.
14. Égalité des sexes et autonomisation des femmes	Commission de la condition de la femme	—	Par sa résolution 64/289, l'Assemblée générale a créé l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), en tant qu'entité composite, à la fois secrétariat et organe opérationnel, selon une structure de gouvernance intergouvernementale dualiste. Avec l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, qui font partie de la structure de gouvernance tant pour les fonctions normatives que pour les activités opérationnelles d'ONU-Femmes, la Commission de la condition de la femme est la structure de gouvernance pour les fonctions d'appui normatif et donne des orientations normatives à l'Entité, tandis que le Conseil d'administration d'ONU-Femmes constitue la structure de gouvernance des activités opérationnelles et donne à l'Entité des directives opérationnelles générales. La Commission tiendra sa soixante et unième session du 13 au 24 mars 2017.
Sous-programme 1. Appui aux organes intergouvernementaux, coordination et partenariats stratégiques	—	—	—
Sous-programme 2, Politiques et activités	—	—	—

<i>Programme et sous-programme</i>	<i>Organe sectoriel, technique ou régional</i>	<i>Document</i>	<i>Observations</i>
15. Développement économique et social en Afrique	Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique	E/ECA/CM/49/2-AU/STC/FMEPI/MIN/Rpt/2(II)	À sa quarante-neuvième session, tenue les 4 et 5 avril 2016, la Conférence a approuvé le projet de plan-programme biennal dans sa résolution 943(XLIX).
16. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres de la Commission	E/ESCAP/72/CRP.2	À sa sixième séance plénière, tenue le 19 mai 2016, la Commission a examiné et adopté le programme 16 [A/71/6 (Prog. 16)].
17. Développement économique en Europe	Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe	ECE/EX/2015/7	À sa 81 <sup>e</sup> séance, le 23 novembre 2015, le Comité exécutif a examiné le projet de cadre stratégique pour la période 2018-2019 et demandé au Secrétariat de prendre en compte les observations faites par les États Membres, qui figurent dans le projet de plan-programme biennal [A/71/6 (Prog. 17)].
18. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	–Résolution 704(XXXVI) de la CEPALC	Le projet de plan-programme biennal a été soumis à la Commission à sa trente-sixième session, tenue du 23 au 27 mai 2016 à Mexico. Aucune modification n'a été proposée.
19. Développement économique et social en Asie occidentale	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	E/ESCWA/2015/EC.2/5	Le Comité exécutif de la Commission a examiné le programme 19 à sa deuxième réunion, tenue du 14 au 16 décembre 2015. La Commission examinera le projet de cadre stratégique pour 2018-2019 à sa vingt-neuvième session, en septembre 2016.



<i>Programme et sous-programme</i>	<i>Organe sectoriel, technique ou régional</i>	<i>Document</i>	<i>Observations</i>
20. Droits de l'homme	Conseil des droits de l'homme	–	<p>Le rôle du Conseil des droits de l'homme dans l'examen du programme 20 a été précisé : d'un point de vue juridique, conformément à la pratique établie par l'ancienne Commission des droits de l'homme, le Conseil n'est pas un organe intergouvernemental compétent aux termes de l'article 4.8 du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. Cependant, comme il y était invité dans la déclaration du Président du Conseil des droits de l'homme (A/HRC/PRST/15/2), le Haut-Commissaire aux droits de l'homme a communiqué le programme 20 aux membres du Conseil sous couvert d'une lettre adressée le 26 avril 2016 au Président du Conseil, et a tenu le 12 mai une réunion d'information officielle pour faciliter l'échange de vues avec les États Membres. En accord avec la déclaration du Président du Conseil des droits de l'homme, le Haut-Commissaire a informé les États Membres qu'il était disposé à transmettre au Comité du programme et de la coordination les commentaires écrits reçus sur le projet de plan-programme biennal.</p>